

Groupe de Travail Mobilité 20 mars 2014



Mobilité - Voirie - Sécurité routière

Présences

40 personnes

Liste en fin de document

Accueil

Accueil des participants par Monsieur BUSINE, Bourgmestre de Gerpinnes.

Introduction

Objectifs et processus de l'Opération de Développement Rural par Madame LEMAIRE, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie.

L'exposé s'est déroulé sur base d'une présentation PowerPoint projetée sur écran.

Diagnostic thématique

Présentation, par Nicolas PERLOT de Survey & Amenagement, des données socio-économiques et du diagnostic réalisé par l'auteur de programme.

L'exposé s'est déroulé sur base d'une présentation PowerPoint projetée sur écran.

L'auteur propose les constats et l'enjeu suivants pour la Commune de Gerpinnes :

Une tendance du « tout à la voiture » génératrice de nombreux problèmes. Un important potentiel de liaisons douces utilitaires et de loisirs sous-exploité.

→ Diminuer la part de déplacements automobiles et renforcer les liens entre les noyaux urbanisés via le développement de projets de liaisons douces sécurisées et de mobilité alternative sur le territoire.

Vision des élus

Madame LAURENT, Echevine, Monsieur BUSINE, Bourgmestre et Monsieur GOREZ, Echevin, présentent des projets réalisés et en cours de réalisation sur la Commune.

L'exposé s'est déroulé sur base d'une présentation PowerPoint projetée sur écran.

Méthodologie du Groupe de Travail

Madame LEMAIRE présente la méthodologie du Groupe de Travail.

Par groupe de 5 à 6 personnes, les participants sont invités à examiner le tableau thématique préparé par la Fondation Rurale de Wallonie. Celui-ci reprend :

- les données objectives, recueillies par l'auteur de programme,
- les idées exprimées par les habitants lors des réunions d'Information et de Consultation qui se sont déroulées de mars à juin 2013,
- les idées exprimées par les personnes-ressources interrogées entre mai et août 2013 par la Fondation Rurale de Wallonie.

Ce tableau compte trois colonnes:

- les atouts et les opportunités pour la commune,
- les faiblesses et les menaces qui pèsent sur la commune,
- les objectifs et projets proposés précédemment par les habitants et les acteurs locaux.

Durant 1 heure, les sous-groupes lisent et commentent le tableau. Ils sont invités :

- à apporter des informations complémentaires sur les idées de projets et d'actions exprimées précédemment (proposer un lieu, préciser le projet ou l'objectif...),
- à ajouter de nouvelles idées d'objectifs, de projets et d'actions au tableau,
- à identifier d'autres atouts, faiblesses, opportunités et menaces, si nécessaire.

Chaque groupe désigne un/e secrétaire chargé/e de noter dans le tableau (en format A3) les éléments apportés par les participants. Ce tableau a permis la rédaction du présent compte rendu.

Afin que les trois thématiques du Groupes de Travail, à savoir la mobilité, les voiries et la sécurité routière, puissent être abordées durant la soirée, les sous-groupes ont travaillé ces thématiques avec une chronologie différente.

Des outils et documents de travail sont mis à la disposition des sous-groupes pour faciliter le travail de réflexion :

- La synthèse thématique du diagnostic socio-économique, réalisée par l'auteur de programme,
- Une planche thématique, schématisant le diagnostic socio-économique, réalisée par l'auteur de programme,
- Des cartes des villages afin de pouvoir désigner un lieu ou un périmètre pour la réalisation d'un projet,
- Les « cahiers de la Fondation Rurale de Wallonie » présentant des exemples de projets réalisés dans le cadre des Opérations de Développement Rural (« A pied, à vélo, les voies vertes au quotidien »).

A noter que le tableau, la synthèse et la planche thématique étaient disponibles 15 jours avant la réunion sur le site www.odr-gerpinnes.be.

Retour des sous-groupes

Chaque sous-groupe a été invité à présenter à l'assemblée sa ou ses priorités pour chacune des thématiques du jour (mobilité et sécurité routière).

Les priorités exprimées sont reprises en gras dans les énoncés ci-dessous.

La suite de l'ODR

Présentation des prochaines étapes de l'Opération de Développement Rural par Madame LEMAIRE. Elle invite également les participants intéressés à poser leur candidature pour rejoindre la Commission Locale de Développement Rural.

Conclusions

Monsieur BUSINE, Bourgmestre de Gerpinnes, remercie les participants pour leur participation et les invite aux prochains Groupes de Travail.

Clôture de la soirée par le verre de l'amitié.

Jocelyne BRAET et Céline LEMAIRE, Fondation Rurale de Wallonie

Idées exprimées lors du Groupe de Travail

Ce compte-rendu reprend les <u>nouvelles</u> idées exprimées par les participants au Groupe de Travail. Il se veut dès lors complémentaire au tableau sur lequel les participants ont travaillé (voir « méthodologie des Groupes de Travail ci-desssus).

MOBILITE

ATOUTS

- 10 lignes de bus TEC desservent la Commune.

FAIBLESSES

- Manque de correspondance entre les bus TEC qui desservent la Commune.
- Problèmes de circulation (encombrement du trafic) au niveau du complexe du Bultia.
- Trafic routier dense (problèmes de circulation) au niveau du rond-point Try d'Haies à Loverval (Charon).
- Trafic routier dense rue de Villers à Loverval.
- Trafic routier dense rue de la Ferrée à Loverval.
- Trafic routier dense rue du Vieux Frêne à Loverval.
- Trafic routier dense Chemin du Bois de Fromont à Loverval.
- Trafic routier dense rue de Presles à Villers-Poterie.
- Trafic routier dense dans le centre de Gerpinnes.
- Trafic routier dense et problèmes de mobilité dûs au trafic des poids lourds dans les villages.

OBJECTIFS et PROJETS

- Encourager à un changement de mobilité en sécurisant les réseaux de mobilité douce (trottoirs, pistes cyclables, sentiers...) et en faisant la promotion de leur utilisation.
- Promouvoir la mobilité douce (sensibilisation) en présentant, à la population, les actions prises dans d'autres pays/régions.
- Aménager des parkings sécurisés pour les vélos.
- Développer les pistes cyclables pour lutter contre le « tout à la voiture ».
- Aménager les trottoirs pour lutter contre le « tout à la voiture ».
- Développer l'offre TEC pour lutter contre le « tout à la voiture ».
- Favoriser la mobilité entre les villages (bus, sentiers, vélos...).
- Organiser des navettes TEC entre les villages de l'entité (citybus).
- Organiser des navettes d'un bus communal entre les villages de l'entité (pour les seniors).
- Organiser des navettes TEC entre le Quartier Morlère et le Quartier Saint-Hubert (Loverval) jusque Gerpinnes et jusqu'à Charleroi.
- Organiser un maillage entre les lignes TEC.
- Augmenter la fréquence des bus TEC.
- Créer un comité (organiser des rencontres) entre la Commune, la population et le TEC.
- Créer un parking de covoiturage.
- Créer des parkings de délestage sur toute l'entité au départ de circuits touristiques afin de favoriser la mobilité douce.
- Organiser le covoiturage entre les citoyens, via un site Internet.
- Organiser un « taxi bénévole » (système de partage, d'offre, d'échange de services).
- Mettre en place un système de car-sharing (autopartage), éventuellement de véhicules électriques.
- Deux sous-groupes sont contre : « Instaurer des rues piétonnes dans les villages. » (très problématique).
- Un sous-groupe est pour : instaurer, <u>par endroit et après consultation des habitants</u>, des rues piétonnes dans les villages.
- Deux sous-groupes sont contre: « rendre la priorité aux usagers faibles dans le centre de Gerpinnes. »

Opération de Développement Rural de la Commune de Gerpinnes

- Faire de la Place des Combattants à Gerpinnes-centre une Place semi-piétonnière à certaines heures de la journée.
- Aménager la Place des Combattants à Gerpinnes-centre afin d'éviter le parking intempestif.
- Aménager les trottoirs pour favoriser la mobilité des seniors.
- Réaliser une étude pour cibler la demande de mobilité des seniors.
- Développer un réseau de transports en commun pour les seniors.
- Mettre en place un taxi-social/Seniorbus pour favoriser la mobilité des seniors.
- Créer une association de bénévoles pour le transport des seniors.
- Encourager les enfants à se rendre à l'école à pied et à vélo en sécurisant les trottoirs et pistes cyclables.
- Mettre en place un pédibus (ramassage scolaire à pied).
- Mettre en place un vélobus (ramassage scolaire à vélo).
- Installer des panneaux intelligents aux abords des écoles (30 km/h).
- Engager des stewards pour veiller à la sécurité aux abords de toutes les écoles de l'entité.
- Engager des stewards pour veiller à la sécurité aux abords de l'école Notre-Dame de Loverval.
- Engager des stewards pour veiller à la sécurité aux abords du Collège Saint-Augustin.
- Aménager des parkings à proximité de toutes les écoles de l'entité.
- Augmenter l'offre de ramassage scolaire pour toutes les écoles.
- Inciter les parents à utiliser le bus scolaire afin de désengorger le trafic.
- Sécuriser les sentiers (éclairage pour éviter les agressions).
- Entretenir les sentiers.
- Réhabiliter des sentiers.
- Réouvrir tous les sentiers (spoliés par les riverains et les agriculteurs).
- Faire la promotion des sentiers et du Ravel (folders, cartes, journées découvertes...).
- Restaurer les liaisons intervillages et interquartiers.
- Aménager les sentiers pour les rendre accessibles aux vélos (afin d'éviter de devoir créer des pistes cyclables).
- Prolonger le Ravel vers Châtelet.
- Prolonger le Ravel vers Mettet.
- Prolonger le Ravel jusque Loverval.
- Aménager le sentier permettant de relier la rue de la Blanche-Borne au rond-point Try d'Haies (Charon Mr Bricolage) à Loverval.
- Aménager un sentier entre la rue de la Ferrée à Loverval et le « sentier de la Maison Blanche » (sentier à Loverval reliant la drève des Dominicains, la rue de la Joncquière et la rue Charon).
- Un sous-groupe est contre « aménager une trémie sous la N5 afin de désengorger le trafic au rond-point du Bultia » (coûteux, fatal pour les commerçants et ne résoudra pas le problème).
- Aménager une deuxième sortie sur le centre commercial du Bultia.
- Aménager un rond-point dans le Bultia sur la Chaussée de Philippeville (N5 à hauteur de Tom&Co).
- Construire une autoroute (E420) à partir de Somzée afin de désengorger la N5.
- Choisir le tracé ouest pour la E420.
- Créer un rond-point rue de Bertransart/N5 pour permettre la fluidité du trafic.
- Un groupe est contre « Dédoubler la voirie au niveau du rond-point de l'IMTR à Couillet » (expropriations et doublera le trafic sur la voirie).
- Réaménager et agrandir le rond-point de l'IMTR à Couillet.
- Faire respecter les panneaux « circulation locale » par l'installation de casses-vitesses.
- Coordonner/Synchroniser les travaux de réfection des voiries (ne pas réaliser en même temps des travaux sur deux axes, sur des routes de délestage...).
- Profiter des travaux de réfection des voiries pour créer des aménagements pour les modes doux (trottoirs ou pistes cyclables).
- Concevoir un plan de mobilité globale pour répartir le charroi (système de sens uniques).
- Créer un rond-point (rue Albert Ier) et une route de contournement afin de diminuer le trafic dans le centre de Gerpinnes. VOIR CARTE



SECURITE ROUTIERE

FAIBLESSES

- Vitesse excessive sur la route de Florennes (N975, en particulier à hauteur du village d'Hymiée).
- Vitesse excessive sur la Place d'Hymiée et à l'entrée du village.
- Manque de sécurité à certains abribus.
- Circulation problématique des poids lourds dans la rue de la Raguette à Acoz.
- Circulation problématique des poids lourds dans la rue de Villers à Lausprelle.

OBJECTIFS et PROJETS

- Sécuriser le carrefour à Loverval entre la N5 l'Allée des Templiers- Allée Notre Dame de Grâce en installant des feux pour permettre tous les mouvements (en particulier pour faciliter la sortie vers Charleroi depuis l'Allée Notre-Dame de Grâce).
- Installer un miroir entre l'Allée Verte et la rue de la Ferrée à Loverval.
- Installer un miroir sur la route de Villers à Loverval vers la rue de Chamborgneau.
- Installer un miroir sur la route de Villers à Loverval vers la rue Taille à l'Auniau.
- Installer un miroir à la sortie de la rue de la Brasserie à Loverval.
- Réaliser un aménagement sécuritaire (ilôts sécuritaires) sur la rue de Châtelet (N573) à hauteur de l'entrée du Quartier de l'Europe à Gougnies.
- Réaliser un aménagement sécuritaire sur la route de Namur à Gougnies.
- Limiter la vitesse sur le village d'Hymiée, en particulier sur la Place d'Hymiée.
- Limiter la vitesse sur la route de Florennes (N975), en particulier à hauteur du village d'Hymiée.
- Limiter la vitesse sur la route de Philippeville (N5), en particulier sur le tronçon du Quartier de Bertransart, entre l'Allée des Croisades et l'Allée des Bouleaux.
- Réaliser des aménagements (coussins berlinois) pour limiter la vitesse dans les centres des villages.
- Réaliser des aménagements pour limiter la vitesse rue de Villers à Lausprelle.
- Réaliser des aménagements pour limiter la vitesse rue du Moulin à Lausprelle.
- Réaliser des aménagements pour limiter la vitesse rue de Presles à Villers-Poterie.
- Installer un panneau « 50 km/h des enfants jouent » à l'entrée du village d'Hymiée et réaliser un marquage au sol.

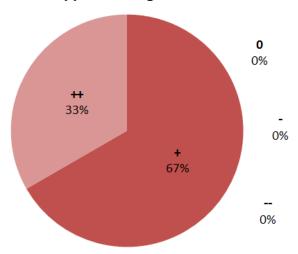
Opération de Développement Rural de la Commune de Gerpinnes

- Installer un panneau limitant la vitesse et un panneau « des enfants jouent » dans l'avenue Baudoin à Gerpinnes-centre.
- Installer un panneau « limitation à 50 km/h » à la sortie du rond-point Ma Campagne à Loverval (vers la rue de la Blanche Borne et vers la rue de la Ferrée).
- Organiser des contrôles politiciers pour limiter la vitesse des véhicules, plus fréquemment et à des « moments clés ».
- Installer des radars préventifs.
- Installer des radars répressifs.
- Installer un radar répressif devant l'Institut Notre-Dame de Loverval (Chaussée de Philippeville/ N5).
- Installer un radar répressif sur la rue de Villers à Loverval (70 km/h).
- Installer des bandes sonores (sur 20 mètres) au rond-point Try d'Haies (Charon) à Loverval, aux deux entrées afin de réduire la vitesse des véhicules et de faciliter l'intégration des véhicules sortant de la rue du Village et de l'Allée des Sports à Loverval.
- Interdire le passage de poids lourds par la mise en place d'itinéraires « bis ».
- Interdire le passage des poids lourds (gros tonnages) dans certaines rues (rue de la Raguette à Lausprelle, rue de Villers à Lausprelle, rue des Saules aux Flaches, rue Paganetti aux Flaches).
- Interdire le passage des poids lourds dans les villages de Joncret, Lausprelle et les Flaches.
- Interdire le passage des poids lourds depuis l'IMTR (sauf les bus et les camions de l'ICDI).
- Installer des radars répressifs sur les routes de passage des camions pour limiter leur vitesse.
- Sécuriser les piétons.
- Sécuriser les passages pour piétons.
- Sécuriser les passages pour piétons en installant un éclairage LED clignotant des deux côtés du passage pour piétons, le long des trottoirs.
- Installer un feu au passage pour piétons au rond point du Try d'Haies de Loverval (Charon, sur la N5).
- Aménager des trottoirs sur toutes les routes principales de l'entité (routes à trafic).
- Aménager des trottoirs rue de Châtelet (N573 reliant Gougnies à Villers-Poterie).
- Aménager des trottoirs le long de la Chaussée de Philippeville (N5) entre Tarcienne et le Bultia.
- Aménager des trottoirs sur la Chaussée de Philippeville (N5) à Loverval, le long de l'IELA, en face de l'entrée de l'Institut Notre Dame de Loverval (tronçon à gauche en allant vers Charleroi, entre la rue Notre Dame de Grace et la rue Charon).
- Aménager des trottoirs entre l'Avenue Baudoin et le Collège Saint-Augustin à Gerpinnes-centre.
- Aménager des trottoirs rue de Presles à Villers-Poterie.
- Améliorer la sécurité des arrêts de bus sur la route de Florennes (N975), en particulier l'arrêt de bus à hauteur du village d'Hymiée (installer un panneau « merci de ralentir, j'attends un bus »).
- Entretenir les pistes cyclables.
- Sécuriser les pistes cyclables.
- Sécuriser les pistes cyclables par une séparation physique (plots).
- Aménager un réseau de pistes cyclables (réseau continu).
- Créer un réseau « 2 roues » intervillages. Développer les pistes cyclables entre les villages.
- Aménager des pistes cyclables le long de toutes les routes à grande circulation de l'entité.
- Aménager une piste cyclable rue de Villers à Lausprelle.
- Aménager une piste cyclable rue de la Blanche-Borne à Loverval.
- Aménager une piste cyclable le long de toute la N5.
- Aménager une piste cyclable à Hymiée.

Evaluation de la réunion

GT Mobilité

Quelle est votre appréciation générale de la réunion ?



Liste des présences

	7	
ALARDIN	Jean-Marie	
ASSET	Nicole	Comité de Quartier Loverval
BIERNAUX	Nadia	
BRAET	Jocelyne	Fondation Rurale de Wallonie
BUSINE	Philippe	CCATM. Bourgmestre de Gerpinnes
CARLIER	Pierre	
CORONA-PIRET	Letizia	CCATM. Comité de Quartier Loverval
DAILLY	Claude	Asbl Nos Villadges
DEBRUYNE	Vincent	CCATM. Conseiller communal
DEFACQZ	Christian	
DERAEDT	Jacqueline	
DETRAIT-DEMECKELEER	Marie-Claude	
DISPA	Inspecteur principal	Police GERMINALT
DOUCY	Laurent	Echevin
FAIETA	Gabriele	
FAIETA	Sacha	Conseil communal des Enfants
GOOSSENS	Béatrice	Comité Quartier Loverval
GOREZ	Denis	Echevin
GOSSELIN	Jean-Yves	
GUILLAUME	Dominique	
GOILLAOIVIL		
HENSGENS	Jacques	Vice-Président du Conseil consultatif des Seniors
	Jacques Sophie	Vice-Président du Conseil consultatif des Seniors
HENSGENS		Vice-Président du Conseil consultatif des Seniors Echevine

Opération de Développement Rural de la Commune de Gerpinnes

MATAGNE	Julien	Conseiller communal
NAGLY	Edouard	
PARISI	Benjamin	
PERLOT	Nicolas	Survey&Amenagement
ROSAR	André	CCATM. Comité de Quartier Loverval. Ligue des Familles.
TRUSSART	René	
WAUTELET	Guy	Echevin
* anonyme		